

Rites et religions à l'hôpital

Approche des principaux rites religieux susceptibles
d'être pratiqués par des patients séjournant en
établissements de soins

*Aumônerie catholique des
établissements de santé*
Février 2009



Cheminement



- **Croyances et laïcité**

- Approche des principaux rites
 - Le judaïsme
 - L'église catholique
 - Les églises protestantes
 - L'islam
- Conclusion



Laïcité ne signifie pas déni religieux



- Loi du 9 décembre 1905 de la séparation des Eglises et de l'Etat
 - L'article 2 permet le maintien voire la création de service d'aumônerie dans le budget de l'établissement de santé public afin d'assurer " le libre exercice des cultes..."
- Circulaire du 1er février 1944
- Charte du patient hospitalisé :
 - « Tout prosélytisme reste interdit, qu'il vienne d'un patient, d'un proche, d'un bénévole ou du personnel. »
- Circulaire de février 2005 sur la laïcité

Charte du patient hospitalisé

Respecter, ne rien imposer

- Possibilité de pratiquer sa religion
- Sans rien imposer
- Dans le respect des impératifs du service
- Connaître et respecter les demandes spirituelles et religieuses du patient pour adapter la pratique et favoriser son bien-être

Rites et rituels

- Ne sont pas seulement des gestes de culte
- Permettent une relation au divin et aux autres pratiquants
- Sont des moments privilégiés pour exprimer les temps forts de la vie
- Peuvent favoriser un apaisement

Croyances et laïcité : en résumé

- La prise en charge globale du patient gagne en humanité quand :
 - Elle offre la possibilité de vivre en accord avec ses convictions
 - Les rites se déroulent dans la discrétion
- En aucune façon le personnel n'a obligation d'y participer ; ... mais, dans tous les cas, le personnel répondra aux demandes religieuses ou spirituelles des malades, saura à qui faire appel.



Cheminement



- Croyances et laïcité

- **Approche des principaux rites**

- ❑ Le judaïsme
- ❑ L'église catholique
- ❑ Les églises protestantes
- ❑ L'islam





- répondre aux principales questions pouvant se poser à des soignants
- mieux comprendre les comportements ou les pratiques d'un grand nombre de patients séjournant en établissements de soins, en France



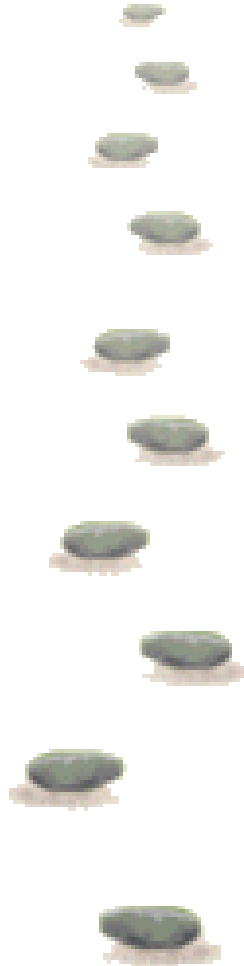
Cheminement

- Croyances et laïcité
- Approche des principaux rites

- **Le judaïsme**

- ▶ des pratiques pouvant influencer la prise en charge du patient
- ▶ Les grandes fêtes
- ▶ Les lois alimentaires
- ▶ La fin de vie
- ▶ Positions par rapport aux pratiques actuelles

- L'église catholique
- Les églises protestantes
- L'islam



Des pratiques pouvant influencer sur la prise en charge des patients



- La loi juive ne réclame jamais qu'un fidèle mette sa vie en danger
- Toute forme de lutte contre la douleur est autorisée.
- Le shabbat

Les grandes fêtes



- Pessah (courant avril),
 - Roch Hachana (ou nouvel an),
 - Kippour (avec un jeûne de 24h)
-
- Les prières : matin, après-midi et soir



- Les jeûnes : Kippour, Pourim et 3 autres jours
 - Jeûne = abstinence de boisson et de nourriture du lever au coucher du soleil
 - Il peut être suspendu pendant l'hospitalisation
- La nourriture
 - Les aliments doivent être « casher », certains sont proscrits
 - Les laitages ne peuvent être servis avec un repas comprenant de la viande
- Certaines familles pratiquantes strictes préféreront se charger de l'alimentation ainsi que de la vaisselle



- **Dès le décès**

- Fermer les yeux,
- Disposer les bras le long du corps, paumes tournées vers le sol, doigts écartés
- Recouvrir le visage d'un linge (blanc de préférence)

- **Post-mortem**

- Confier la préparation du corps aux membres du Dernier Devoir (de même sexe que le/la défunt(e))
- La toilette obéit à un rituel précis, afin de débarrasser le défunt de toute impureté

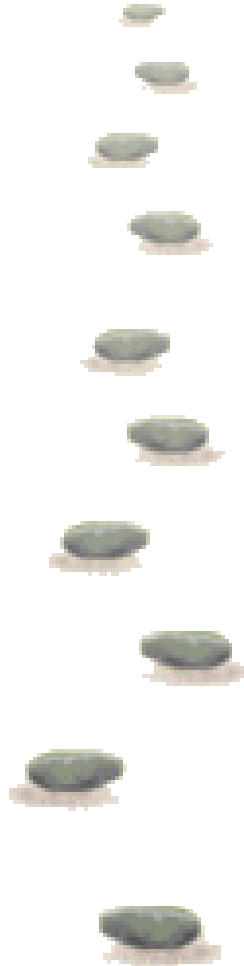
Positions par rapport aux pratiques actuelles



- **Don d'organes**
 - Interdit, mais autorisé pour sauver une vie
- **Autopsie**
 - Interdite sauf besoins judiciaires
- **Don du corps à la science**
 - Interdit en raison de la sacralité du corps
- **Crémation**
 - Interdite au nom du respect du corps promis à la résurrection

Cheminement

- Croyances et laïcité
- Approche des principaux rites
 - Le judaïsme
 - **L'église catholique**
 - ▶ Principes fondamentaux
 - ▶ Pratiques religieuses et grandes fêtes
 - ▶ Lois alimentaires
 - ▶ Accompagnement
 - ▶ La fin de vie
 - ▶ Positions par rapport aux pratiques actuelles
 - Les églises protestantes
 - L'islam



Principes fondamentaux



- **"Toute douleur**, physique, psychique ou spirituelle, **doit être combattue.**" (1957, pape Pie XII)
- « Selon la conception catholique, **la vie est un don de Dieu** à respecter, à aider dans son développement et à soigner depuis son origine jusqu'à sa fin. »
(Commission des évêques de la communauté européenne, le 6 juin 1991)

Pratiques religieuses et grandes fêtes



Pratiques religieuses :

- Les actes importants de la pratique religieuse sont la lecture de la Bible et la prière individuelle ou communautaire, spécialement la messe et la communion



Grandes fêtes :

- Rameaux : dimanche 1 semaine avant Pâques
- Pâques,
- Ascension (jeudi du mois de mai)
- Pentecôte (lundi, fin mai ou début juin)
- Assomption : 15 août
- Toussaint : 1^{er} novembre
- Noël : 25 décembre



- Aucune interdiction particulière
- Un patient catholique veillera plus particulièrement à « faire maigre » (repas allégé sans viande) :
 - le mercredi des Cendres : le 1^{er} jour du Carême, lendemain du mardi gras
 - pendant le Carême, entre le mercredi des Cendres et Pâques
 - et tout spécialement le vendredi précédant Pâques, le vendredi Saint



- **Accompagnement et rites de passage**
 - La visite
 - La prière de recommandation
 - La communion portée aux malades
 - L'onction des malades
 - La réconciliation
 - Le baptême d'un enfant en détresse vitale
 - Le mariage en cas d'urgence



- **Lors du décès**

- Mettre en valeur certains signes religieux : croiser les mains du défunt, placer entre les doigts un objet religieux
- Si besoin, répondre à la demande de prière ou de recueillement des familles

- **Les funérailles**

- Normalement, les funérailles sont célébrées dans les paroisses.
- Quand il y a une chapelle dans l'hôpital, les funérailles peuvent y être célébrées et préparées avec les familles.
- **Dans tous les cas, en référer à l'aumônerie.**

Positions par rapport aux pratiques actuelles (1/2)



- **Avortement, suicide**

- L'Eglise refuse l'avortement, le suicide, mais **ne rejette pas pour autant les personnes qui ont eu recours à ces pratiques, ni leurs proches**
- L'aumônerie accompagne toute personne qui le souhaite

- **Euthanasie**

- « Il existe une grande différence éthique entre 'donner la mort' et 'permettre la mort' : la première attitude refuse et nie la vie ; la seconde en accepte la réalisation naturelle » (Académie pontificale pour la vie - 9 décembre 2000)

Positions par rapport aux pratiques actuelles (1/2)



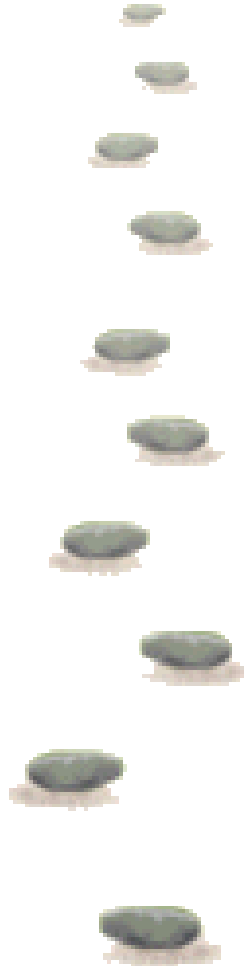
- **Crémation**

- Même si l'Eglise catholique préfère l'inhumation traditionnelle par respect pour l'ensevelissement du Christ, elle autorise la crémation.

- **Don d'organes, don du corps à la science**

- Autorisés
- Considérés comme un acte d'amour et le témoignage d'une solidarité active

Cheminement



- Croyances et laïcité
- Approche des principaux rites
 - Le judaïsme
 - L'église catholique
 - **L'église orthodoxe**
 - ▶ Plusieurs églises
 - ▶ Pratiques religieuses et grandes fêtes
 - ▶ Lois alimentaires
 - ▶ La fin de vie
 - ▶ Positions par rapport aux pratiques actuelles
 - Les églises protestantes
 - L'islam

Plusieurs Eglises



- L'Eglise orthodoxe est composée de plusieurs Eglises avec chacune à leur tête un patriarche



Pratiques religieuses et grandes fêtes



Pratiques religieuses

- La pratique religieuse personnelle comprend la participation aux liturgies, l'étude et la prière devant les icônes

Les sacrements

- le sacrement des malades
- le baptême
- la chrismation
- l'eucharistie
- le mariage
- la confession



13 Grandes fêtes

- Nativité de Marie
- Noël
- Théophanie : baptême du Christ
- Rameaux
- Jeudi Saint
- Vendredi Saint
- Pâques
- Ascension
- Pentecôte
- Transfiguration
- Dormition de Marie,...

Les lois alimentaires



- Les interdits alimentaires sont variables selon les pays.
- Pendant les Carêmes, 4 semaines avant Noël et 40 jours avant Pâques, les produits animaux sont proscrits : viande, poisson, lait et œufs



L'Eglise orthodoxe considère la mort comme un passage vers la lumière. C'est donc un moment très important.

- **Lors du décès :**

- La toilette est faite avec le plus grand soin, le corps lavé et revêtu d'habits de fête.
- On allume des petites bougies pour le repos de l'âme. les mains sont croisées sur la poitrine, la main droite dessus (le défunt est prêt à faire le signe de croix, le jour de la résurrection). Sur la poitrine, on dispose une icône.

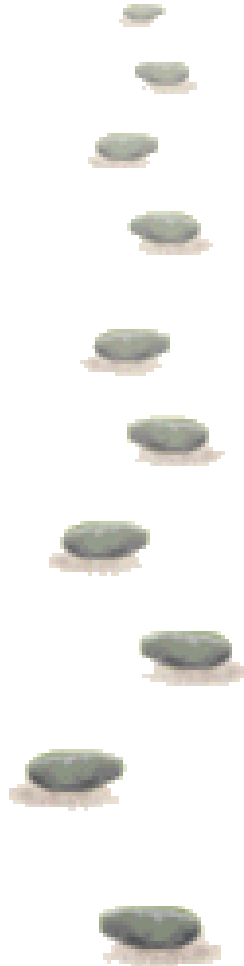
- **Les funérailles**

- Elles sont considérées comme la « plus belle des cérémonies » car elle célèbre le caractère immortel de l'âme.



- **Don d'organes, don du corps à la science**
 - Pour l'autopsie, il n'y a pas de règle.
 - Le don d'organe est autorisé s'il y a eu accord du défunt.
- **Crémation**
 - La crémation est interdite au nom de la résurrection des corps.

Cheminement



- Croyances et laïcité
- Approche des principaux rites
 - Le judaïsme
 - L'église catholique
 - L'église orthodoxe
 - **Les églises protestantes**
 - ▶ Organisation
 - ▶ Pratiques religieuses et grandes fêtes (calvinistes)
 - ▶ La fin de vie
 - ▶ Pratiques religieuses et grandes fêtes (évangéliques)
 - ▶ Lois alimentaires (évangéliques)
 - ▶ La fin de vie
 - ▶ Positions par rapport aux pratiques actuelles
 - L'islam



Organisation

- Le protestantisme se compose de différentes Eglises et courants.
 - Il y a les protestants « historiques » : Luthériens, Réformés (calvinistes)...
 - et les protestants « évangéliques » (Pentecôtistes, Adventistes...)
- L'Eglise réformée est la principale Eglise protestante de France et la seule qui couvre presque tout le territoire.



Pratiques religieuses et grandes fêtes (réformés)



- **Pratiques religieuses**

- La pratique religieuse personnelle comprend essentiellement la lecture de la Bible, la prière et occasionnellement la Cène.
- Pour les plus pratiquants, une Bible est posée sur la table de chevet.

- **Le baptême**

- L'Eglise Réformée pratique le baptême quelque soit l'âge, des nourrissons aux adultes.
- Le « baptême d'urgence » n'est pas indispensable, tout être humain étant sauvé par la seule grâce de Dieu

- **Grande fêtes liturgiques**

- Rameaux,
- Pâques,
- L'Ascension,
- La Pentecôte
- Le dimanche de la réformation qui commémore la naissance du protestantisme.
- Noël (25 décembre),



- Il n'y a pas de « dernier sacrement » ; une rencontre peut apaiser
- **Lors du décès**
 - Il n'y a pas de rite funéraire autour du corps du défunt
- **La cérémonie**
 - Elle peut avoir lieu dans l'établissement : chambre mortuaire, chapelle

Pratiques religieuses et grandes fêtes (évangéliques)



- **Les pratiques religieuses :**

- Elles sont essentiellement centrées sur la lecture de la Bible et la prière, le besoin de recueillement
- Le partage de la Cène
- L'onction d'huile

- **Les grandes fêtes :**

- Pâques sera le moment le plus fort du calendrier
- Les protestants évangéliques représentent une partie importante du protestantisme français et une grande diversité d'églises.



- Il n'y a pas de règle spécifique au niveau alimentaire...
- ... exception faite des adventistes qui sont végétariens et adeptes des médecines douces - de l'homéopathie à la phytothérapie.



- **Accompagnement de la fin de vie :**
 - Les communautés évangéliques cultivent une communion fraternelle qui permet d'accompagner ceux et celles qui sont hospitalisés.
 - Le personnel soignant peut s'adresser au responsable de la communauté pour aider à réguler les visites trop nombreuses.
 - Insistance sur la dignité et le respect de la personne, en particulier pour la question de « l'acharnement thérapeutique ».
- **Lors du décès :**
 - Il n'y a pas pour la majorité des évangéliques de rite spécifique autour du corps du défunt
- **Célébration des funérailles :**
 - La célébration peut se faire dans un lieu de culte, une salle du funérarium ou directement au cimetière



- **Euthanasie**
- **Don d'organes, don du corps à la science**
- **Crémation**

→ Il n'y a pas de position unanime ou de règle stricte dans ces domaines. En principe, le croyant demeure libre et responsable de ses choix.

Cheminement

- Croyances et laïcité
- Approche des principaux rites
 - Le judaïsme
 - L'église catholique
 - L'église orthodoxe
 - Les églises protestantes
- **L'islam**
 - ▶ Les principes
 - ▶ Face à la détresse spirituelle
 - ▶ L'approche du corps
 - ▶ Pratiques religieuses et les grandes fêtes
 - ▶ Lois alimentaires
 - ▶ Face à la douleur
 - ▶ La fin de vie
 - ▶ La préparation du corps défunt
 - ▶ Positions par rapport aux pratiques actuelles





- Un hadith du prophète prescrit : « Soignez-vous, Dieu n'a créé de mal sans remède ». De ce hadith, le musulman puise sa force de guérir.
- L'Islam recommande de suivre strictement les conseils préconisés par les médecins, quelle que soit la situation rencontrée.
- La visite au malade est une démarche rituelle essentielle, le musulman doit rendre visite à son frère malade. Elle doit être de courte durée.





- Dans l'ensemble le patient musulman remettra rarement en question ses croyances et ne manifestera pas de colère envers Dieu ou ses représentants. Une détresse spirituelle peut cependant advenir par un conflit entre les valeurs spirituelles et le traitement.
 - Un représentant religieux pourra lever les craintes du patient et apaiser sa conscience



- La pudeur est importante dans la culture musulmane, la propreté fait partie de la foi.
- **En pratique**
 - Lorsque les soins sont du domaine sexuel, la personne parlera plus librement si le soignant est du même sexe qu'elle.
 - Pour les soins médicaux ou la toilette, **privilégier** le personnel de même sexe que le malade.
 - **Si ce n'est pas possible**, la présence d'un(e) autre soignant(e) permettra une relation plus sereine(un(e) musulman(e)) ne devant pas rester seul(e) en présence d'une personne de l'autre sexe

Pratiques religieuses et grandes fêtes



- **Le Ramadan**

- Pendant le Ramadan, le musulman observe un jeûne strict, de l'aube au coucher du soleil (durée : un mois lunaire, 29 à 30 jours)
- **En pratique** : Les malades, les femmes enceintes, les enfants jusqu'à la puberté et les vieillards en sont dispensés. S'il n'y a pas de risque vital et si le médecin le permet, on peut proposer au malade de prendre son traitement le matin et / ou le soir, lorsque le jeûne est levé.

- **Les prières**

- Les prières rituelles (Salaat) sont dites cinq fois par jour (aube, midi, après-midi, coucher du soleil et soir), précédées d'ablutions à l'eau courante ou à l'aide d'un galet, en direction de La Mecque (sud-est en France).
- **En pratique** : Il est important de respecter le patient pendant sa prière.

- **Fêtes importantes (dates variables)**

- Aïd El Fitr : Fin du Ramadan
- Aïd El Kébir : Fête du mouton
- Ce sont des fêtes de partage, les familles aiment à se réunir pour prier et dîner ensemble.





- Viande « hallal ». En cas d'hospitalisation, si la viande n'est pas « hallal », il est recommandé de manger des œufs, du poisson ou des laitages.
- Pendant la période de Ramadan, les familles souhaiteront prendre un repas en commun, à la tombée du jour, afin de renforcer les liens avec le parent hospitalisé.
- Elles aimeront pouvoir nourrir le parent malade, même en fin de vie, car cela le rattache à la communauté des croyants



- Du Coran découle la notion que la souffrance physique doit s'assumer en terme de patience, d'endurance et de prière.
- L'Islam reconnaît le droit légitime aux hommes de soulager la souffrance d'autrui. Tous les moyens sont autorisés, même avec des produits qui pourraient être interdits au croyant en bonne santé.



- **La fin de vie**

- Un bon musulman ne doit pas mourir sans avoir remis de l'ordre dans sa vie ; il est donc préférable de ne pas lui cacher son état.
- L'agonie est vue comme un temps de répit et de grâce, accordé par Dieu

En pratique

- Il faut prévenir la famille si elle est absente et discuter avec elle des modalités rituelles.
- A l'approche de la mort, l'entourage ou l'imam doit tourner la tête du patient dans la direction de La Mecque et l'inciter à prononcer l'attestation de foi (shahada).
- Une personne pieuse s'installera à ses côtés pour lui lire un passage du Coran.
- Recouvrir le visage d'un drap blanc. Confier la prise en charge du corps à des musulmans, ne pas toucher le corps après la toilette rituelle.

La préparation du corps défunt



- La **toilette rituelle** du défunt sera faite par un ou deux bénévoles du même sexe que le défunt. Les yeux seront fermés, tous les bijoux ôtés, y compris l'alliance, les prothèses dentaires seront également retirées.
- Aucun geste chirurgical ne sera entrepris, sauf obligation médicale ou juridique, conformément au précepte coranique du respect de l'intégrité du corps post-mortem.

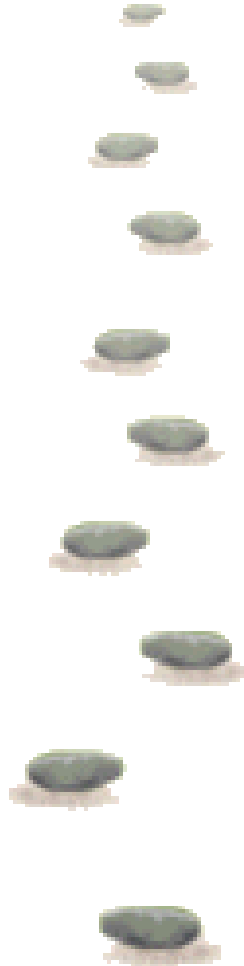


- **Suicide et euthanasie**
 - La religion musulmane les refuse, mais ne rejette pas les personnes qui ont eu recours à ces pratiques.
- **Don du corps**
 - normalement interdit
- **Autopsie**
 - normalement interdite, sauf obligation légale
- **Don d'organes**
 - Autorisé pour sauver une vie, à condition que le corps soit manipulé avec autant d'égards que s'il était encore en vie.
- **Crémation**
 - Interdite au nom du respect du corps promis à la résurrection

Conclusion : quelques rappels

- Les personnels doivent respecter rigoureusement la liberté de conscience de chaque malade (circulaire du 01.02.1944)
- Les établissements de santé s'engagent à respecter les croyances des patients et les différents rites (charte du patient)
- Pour une même religion, l'observance des pratiques variant d'une personne à une autre, un entretien personnalisé pourra être nécessaire.
- Connaître et respecter les demandes spirituelles et/ou religieuses des patients permettra aux personnels d'adapter la pratique, de favoriser le bien-être et d'éviter certains replis.

Cheminement



- Croyances et laïcité
- Approche des principaux rites
 - Le judaïsme
 - L'église catholique
 - L'église orthodoxe
 - Les églises protestantes
 - L'islam

• Conclusions

Et moi...

- A quoi ai-je été éveillé(e) ?
- Qu'est-ce que cela va changer ?
 - *Si possible en donnant des situations concrètes*
- Qu'est-ce que j'ai découvert ?
 - *À quoi suis-je sensible ?*
- Où trouver l'information ?
 - *Livret, tableau*



Rites et religions : Récapitulatif

	Lois alimentaires	Prière	Lutte contre la douleur	Approche du corps	Fin de vie	Post-mortem	Don d'organes
Juifs	Le jeûne peut être suspendu pendant l'hospitalisation Les aliments doivent être casher ; les laitages ne peuvent être servis avec la viande	3 fois par jour	Autorisée	<i>Pas de recommandation particulière</i>	Dès le décès : yeux fermés, bras le long du corps, paumes vers le sol, doigts écartés	Confier la préparation du corps aux membres du Dernier Devoir	Interdit, sauf pour sauver une vie
Catholiques	Aucune interdiction particulière	Individuelle ou communautaire – Importance de la messe, de la communion, et de certains autres sacrements	Autorisée	<i>Pas de recommandation particulière</i>	Voir s'il y a une demande de prière ou de recueillement Dès le décès : croiser les mains, y placer un objet religieux	<i>Pas de recommandation particulière</i>	Autorisé
Orthodoxes	Variables selon les pays, produits animaux proscrits pendant les carêmes	Personnelle devant des icônes	<i>Pas de recommandation particulière</i>	<i>Pas de recommandation particulière</i>	Un moment très important	Corps lavé et revêtu d'habits de fête, avec mains croisées sur la poitrine (main droite dessus) et une icône	Autorisé si accord du défunt
Protestants réformés	<i>Pas de recommandation particulière</i>	Personnelle, avec une Bible	<i>Pas de recommandation particulière</i>	<i>Pas de recommandation particulière</i>	<i>Pas de recommandation particulière</i>	<i>Pas de recommandation particulière</i>	<i>Pas de recommandation particulière</i>
Évangéliques	Les adventistes sont végétariens et adeptes des médecines douces	Personnelle, avec une Bible . Onction d'huile	<i>Pas de recommandation particulière</i>	<i>Pas de recommandation particulière</i>	Insistance sur dignité et respect de la personne, pour la question de l'acharnement thérapeutique	<i>Pas de recommandation particulière</i>	Pas de règle stricte ni de position unanime
Musulmans	Viande « hallal » ; sinon manger œufs, poisson ou laitages. Ramadan = jeûne strict pendant la journée	5 fois/jour, tourné vers le sud-est et ablutions avec eau ou galet	Autorisée	La propreté fait partie de la foi, privilégier le personnel du même sexe	Ne pas la cacher au patient	Tête tournée vers le sud-est, visage couvert avec un drap blanc, toilette confiée à des bénévoles musulmans	Autorisé, pour sauver une vie